

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 90 (1939)
Heft: 6

Nachruf: Nos morts
Autor: T.M. / H.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

celle dont nous venons d'esquisser les caractères. C'est d'abord une combe traversée, sur une partie de sa longueur, par un ruisseau aux rives marécageuses; puis le terrain se relève, réalisant un pâturage de bonne qualité; plus haut, c'est la forêt d'épicéas, mélangés d'érables et de sorbiers, qui habillent la pente jusqu'à son point culminant, où elle forme la chaîne du Marchairuz au Mont Tendre.

Le ruisseau des Prés de Bière, qui disparaît dans la terre par un entonnoir, pose un problème d'hydrographie locale que l'on a cherché à résoudre par le moyen de la fluorescine, mais qui n'a pas été résolu. En effet, à 3,5 km vers le nord-ouest, à l'altitude de 1060 m, jaillit la source vaclusienne du Brassus; aussi pourrait-on supposer qu'elle était alimentée par le ruisseau des Prés de Bière. A la fin du XIX^{me} siècle, on versa de la fluorescine, substance verte d'un pouvoir colorant extraordinaire, dans l'entonnoir; mais malgré une surveillance attentive, aucune coloration n'apparut dans l'eau du Brassus, ni dans celle des fontaines de la région voisine.

Les Prés de Bière nous donnent le tableau de ce qu'il advient d'un territoire du haut Jura, dont la forêt a été détruite. En ce faisant, les déboiseurs de jadis n'ont pensé qu'à leur profit immédiat : fabrication du charbon ou création de pâturage. Comme bien d'autres, ils n'ont pas songé aux conséquences de leur acte.

Depuis longtemps, les Prés de Bière sont voués au parcours du bétail, mais le plateau, dont nous avons parlé, produit une herbe insuffisante en qualité comme en quantité. Serait-il d'un rendement meilleur, quand clôturé, on y planterait l'essence appropriée, le pin de montagne, sous l'abri duquel l'épicéa s'installerait, à la longue, de lui-même ? Je laisse à de plus expérimentés que moi, en matière sylvicole, le soin de répondre. Toutefois, je présume que la commune propriétaire n'en retirerait aucun avantage, vu les frais de clôture, de plantation et la longue période d'attente à envisager jusqu'au moment où elle pourrait tirer parti du boisement qui se serait développé dans l'intervalle.

Tout porte à croire que le plateau des Prés de Bière restera longtemps encore tel qu'il est, soit une étendue dénudée, aride, peu productive, mais très intéressante pour le botaniste, qui y rencontre nombre de plantes qui fuient le pâturage de qualité.

Sam. Aubert.

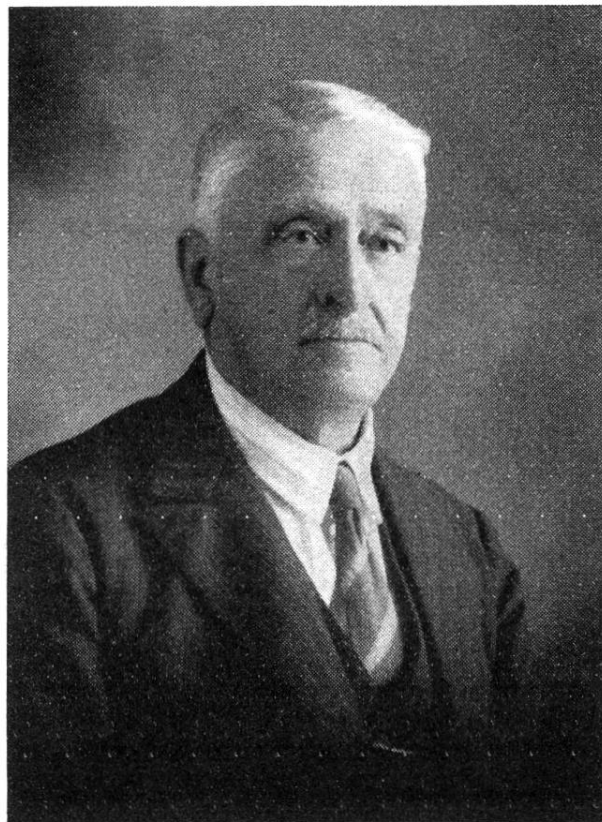
NOS MORTS.

† **Edouard Schmid**, inspecteur forestier d'arrondissement.

Edouard Schmid, originaire de Flims, naquit à Arvigo (Grisons), où son père revêtait les fonctions d'inspecteur de l'arrondissement forestier de la Moesa; il y vécut durant toute sa jeunesse. Ayant fait sa préparation scolaire au Gymnase de Coire, il continua ses études à l'Ecole forestière de Zurich, dont il reçut le diplôme.

Ayant obtenu, peu après, le brevet d'éligibilité, il prit part aux travaux de mensuration du glacier du Rhône. En 1889, le gouvernement du canton du Tessin l'appelle au poste d'inspecteur de l'arrondissement forestier de Bellinzone. Deux ans plus tard, il succède à son père, qui avait pris sa retraite, comme inspecteur de l'arrondissement grison de la Moesa (val Misox).

Son nouveau champ de travail était tel qu'il n'était pas précisément facile de faire exécuter les mesures qui s'imposaient. Des conditions



† Edouard Schmid
1862 — 1939.

locales un peu spéciales exigeaient, à tous égards, beaucoup de prudence. Chaque cas devait être étudié avec grand soin. Mais, grâce à une haute conception de ses devoirs et à la ferme volonté de tenir un compte équitable des intérêts en présence, le jeune forestier, qui était doué d'un esprit très observateur, sut adroitement résoudre ses multiples tâches.

Il ne saurait être question de montrer ici quelles étaient alors les particularités de la gestion forestière dans l'arrondissement de la Moesa. Nous nous bornerons à relever la principale. La plus grande partie des boisés de ses dix communes est située dans les hautes régions et jusqu'à la limite forestière supérieure. Leur possibilité annuelle va de 200 à 300 m³. Leur grand éloignement des centres et de nombreux obstacles empêchent l'établissement d'un réseau satisfaisant de dévestitures. Aussi

bien, est-il impossible d'y pratiquer des coupes normales. Il faut presque partout recourir à l'établissement de câbles pour la sortie des bois. Mais le coût de leur installation est généralement si élevé que, seules, des coupes de quelque importance permettent de réaliser un modeste bénéfice financier. Dans certains cas, de telles exploitations ne sont rentables qu'à la condition de réaliser d'un seul coup le décuple de la possibilité, ou même davantage encore.

Le martelage de telles coupes intensifiées, tout en cherchant à ne pas diminuer la production en matière et à veiller au rajeunissement naturel, une telle tâche compte parmi les plus ardues qui puissent incomber au forestier. Un examen des forêts en cause suffit à montrer que le défunt avait réussi à la résoudre. M. Schmid eut cette joie, lors des travaux d'aménagement des dernières années de son activité, de pouvoir constater, dans nombre de ces boisés, un matériel sur pied satisfaisant, par places même très élevé. Il put aussi faire installer, pour les grands massifs boisés, des câbles permanents, rattachés à des réseaux de chemins.

Le défunt savait étudier les questions sans parti-pris et les traiter avec une objectivité exemplaire. Aussi bien, va-t-il de soi qu'il fut appelé à exercer son activité dans d'autres domaines que celui de la forêt. Il fit partie d'une commission fédérale d'expropriation; il fonctionna comme secrétaire du conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer Bellinzzone—Mesocco. Durant de nombreuses années, il fut le syndic de la commune de Grono. C'est sur lui qu'un habitant de sa vallée nous résumait son opinion en ces termes : « C'était l'homme le plus marquant du Misox, très apprécié à cause de son savoir et de sa haute conscience, très respecté grâce à sa modestie, sa bonté et son amour du prochain... un vrai modèle d'homme. »

De constitution solide, le défunt a pu vaquer sans défaillance à sa tâche pénible, dans cet arrondissement alpin de la Moesa — dont les forêts s'étagent de 300 jusqu'à plus de 2000 m d'altitude — cela durant 43 ans. Quand, en 1934, il prit sa retraite, il eut la satisfaction de pouvoir transmettre ses fonctions au plus jeune de ses fils. Il put, pendant un peu plus de quatre ans, jouir du soir de la vie au milieu des siens. Il nous fut repris, après trois jours de maladie, le 20 janvier dernier; il avait atteint l'âge de 77 ans.

Puisse notre cher ami et camarade dormir en paix ! Nous adressons à tous les siens, à sa veuve, ses enfants et petits-enfants, l'expression de notre très vive sympathie.

T. M.

(Trad. H. B.)
